

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 12 (1874)
Heft: 19

Artikel: Des rentrées tardives
Autor: K.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-182790>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ger. M. Gleyre est toujours resté profondément attaché à sa patrie vaudoise qu'il venait régulièrement visiter chaque année. Il aimait revoir son village natal et serrer la main à ses amis d'enfance de Chevilly et de Lasarraz, où il a laissé de si bons souvenirs de sa générosité et de l'affabilité de son caractère.

Passant un jour d'hiver près d'une fontaine de Chevilly, entourée de pauvres femmes, les unes lavant leur lessive, les autres leurs légumes, exposées à l'intempérie de la saison, il eut pitié d'elles, et, quelque temps après, fit faire à ses frais une toiture pour abriter les bassins de la fontaine.

On cite cet autre trait de générosité et de désintéressement : Un Parisien, s'adressant à lui, lui demanda s'il consentirait à donner des leçons de peinture à son fils. Le peintre répondit qu'il pouvait envoyer son fils à la salle d'étude. Mais le papa désirant connaître le prix des leçons, M. Gleyre lui dit qu'il paierait comme ses autres élèves. La réponse n'était pas très claire; le Parisien insiste en disant qu'il n'était pas riche, et que les leçons d'un peintre distingué étaient sans doute de haut prix. Enfin, après quelques hésitations, quelques détours, il finit par dire : « Combien les autres élèves paient-ils ? — Eh bien, répond M. Gleyre, mes élèves ne paient rien ; ils ne paient que les toiles et les couleurs. »

Lettres japonaises.

Chum à Yoa.

Un livre que j'ai sous la main dit que chaque ville, village ou hameau du canton de Vaud'est une république en miniature ayant ses conseils législatif et exécutif. L'ensemble de ces républiques forme la république vaudoise, laquelle est une des vingt-cinq républiques qui composent la république suisse. Voilà bien des républiques pour une population double de celle de Yedo.

Les attributions des républiques communales sont limitées par la législation cantonale, laquelle est limitée par la législation fédérale, laquelle est limitée par la volonté de Dieu seul. Et encore !

Le Haut-Etat de Vaud, pour parler le langage des chancelleries, compte 231,541 âmes ; ces âmes élisent un corps législatif à raison de *un* député par mille de population, ce qui fait 231 1/2 législateurs. Les 41 âmes restantes ne sont pas représentées.

Ces députés, m'assure-t-on, sont tous des hommes graves, expérimentés, savants, moraux et tels en un mot qu'ils doivent l'être. Voilà assurément un aréopage comme il n'en fut jamais.

La Grèce, dans ses beaux jours, a compté sept sages ; le canton de Vaud en a trente fois plus, et il n'en est que plus modeste. — Heureux peuple !

Le Conseil législatif choisit dans son sein, et parmi les membres qui offrent le plus de garanties, un certain nombre de Grands-Prêtres ou ministres chargés de veiller à l'exécution stricte des décisions de l'assemblée. Ces deux Conseils constituent, mon

cher Yoa, le Parlement vaudois et, dès qu'il sera réuni, j'irai entendre la voix de la Sagesse et prendre mes notes.

Les lois, une fois votées et promulguées, sont mises à exécution par des magistrats intègres et nombreux, de sorte que le canton de Vaud est le pays le plus administré que je connaisse.

Ces magistrats, je les rencontre partout et sous tous les costumes ; nouveaux Cincinnatus, je les vois aux champs parlant patois à leur attelage ; modernes Diogènes, ils pérorent près d'un tonneau ; gentlemen, quelquefois, ils pénètrent dans les salons ; savants même, ils profitent de leurs moments de loisir pour aller grimper sur les Pyramides, afin de mieux lire la généalogie des Pharaons.

Quelles sont maintenant les attributions réelles du pouvoir législatif vaudois ? voilà ce que je ne sais pas encore. Il y a quelque trente ans ses attributions étaient souveraines, mais dès lors les choses ont quelque peu changé.

Les cantons confédérés ont fait le sacrifice d'une partie de leurs droits en faveur d'un pouvoir central siégeant à Berne. Ce mouvement vers la centralisation paraît s'accentuer et ne s'arrêtera, je le crains, que lorsque les Suisses auront goûté des douceurs d'un pouvoir absolu et irresponsable. Cela me fait l'effet de ces grenouilles de la fable qui demandaient un roi qui les forçât de coasser à l'unisson.

Il en est des peuples comme de l'écureuil dans sa cage, ils croient avancer parce qu'ils se donnent du mouvement.

Ton CHUM.

Lè martchauds de remessès.

Dou z'individus, que diont dè Balleins, sè trovâ-vont à Mordze on dzo dè faire po veindre dâi remessès. Yon dè stao coo sè teniâi dézo le z'arcadès et lè fasâi quienzè centimes pîce, et l'autro étai âo carro dè la grenetta que lè veindâi po dix centimes. Ma fâi vo peinsâ bin que pè on teimps dè tchertâ coumeint n'ein ora, on l'âi vouâité à dou iadzo dèvânt dè férè dè la dépeinsa et qu'on va adé âo bon martsi. Tantia que cé que lè veindâi dix centimes eut bintout tot veindu, tandisque l'autro restâvè quie avouè sa biola, son dé et sa bllian-tsetta. A la fin dè la faire sè troviront lè dou dein n'a pinta po baire on quart et cè que n'avâi rein veindu dese à l'autro :

— Coumeint diabllio c'ein va-te que te pouessè lè bailli po dix centimes, mè que robo lo bou po lè férè ne pu pas pi m'ein teri bin adrâi ein lè veindeint quienzè.

— Ah ! répond l'autro, c'est que mè, ye lè robo totè fêtés.

Des rentrées tardives.

Rassurez-vous, ô débiteurs mésiants, nous ne parlons pas de la rentrée tardive des fonds.

Bondissez de joie, ô ménagères solitaires qui, trop souvent, maugréez au coin d'un foyer refroidi,

n'ayant pour toute distraction qu'un maussade tricotage ou le ronron d'un matou plus sédentaire, hélas ! que votre époux; nous avons pris la plume du moraliste impitoyable et nous allons lui laver la tête, à votre infidèle.

Le voyez-vous, le scélérat ! Il est sept heures et demie du soir; — il s'agit convulsivement sur son fauteuil; il regarde la pendule avec un air d'angoisse; sa conversation manque de suite; il tapote machinalement une marche inédite sur les bras de son siège. Craint-il une triste nouvelle; le déménagement brusque de son caissier, la gelée de ses vignes, la mort d'un ami intime? Non, mais c'est l'heure où la partie de piquet s'organise au cercle; sa place est marquée au coin de la table du fond; peut-être, le jeu a-t-il déjà commencé, et il n'est pas là! Huit heures sonnent; décidément, il n'y tient plus; son bras s'avance sournoisement du côté où il a perfidement placé son chapeau et sa canne à portée de sa main. Une fois en possession de ces objets indispensables, sa voix prend des inflexions d'une douceur infinie; il s'agit de persuader l'innocente victime qu'il se propose d'abandonner aux horreurs de la solitude.

— Dis-moi chérie?

— Qu'y a-t-il mon ami?

— On prétend que Bilbao est dégagé.

— Qui ça, Bilbao?

— Tu sais bien, Bilbao, qui était assiégié par les carlistes.

L'épouse, (vaguement inquiète). Ah!

— Oui, chérie, c'est un fait européen, et je voudrais bien m'assurer.

L'épouse comprend immédiatement et dit d'un ton sec : « Ainsi, monsieur s'intéresse aux faits européens, et Monsieur cherche un prétexte pour abandonner le foyer domestique, et Monsieur n'a pas honte, etc., etc. »

Cela dure dix minutes, au bout desquelles, l'époux peu convaincu, mais enraciné dans ses mauvaises dispositions, a fait une retraite savante jusqu'à la porte; il l'entrouvre discrètement, profite d'une exclamation de sa moitié, et disparaît.

Abandonnons-le à ces débordements, et voyons un peu ce qui se passe chez lui.

Madame est vexée, et cela se comprend. La prise de Bilbao est pour elle d'un intérêt médiocre, et elle soupçonne avec raison que son mari s'est échappé dans un but tout autre que celui qu'il a prétexté. Cependant, comme au fond elle est bonne, elle cherche à excuser son époux : il est tout le jour à son bureau; il lui est bien permis de se distraire quelque peu le soir, en retremplant au milieu de vieux amis ses souvenirs de jeunesse.

Ces réflexions conciliantes se continuent jusqu'à dix heures. L'épouse que son tricotage ennuie horriblement sent peu à peu s'affaisser ses paupières; un sommeil réparateur va sans doute abréger l'absence de l'enfant prodigue. Hélas ! il fait froid, le poêle est éteint, et la soirée est trop avancée pour que l'on pense à allumer du feu, car *il* ne peut

tarder; pas la plus petite espérance de dormir, le nuage commence à poindre.

Dix heures et demie !

Ces hommes sont sans pitié. Au moment où Madame grelotte en s'enveloppant d'un châle, Monsieur savoure une onctueuse chopine d'Yvorne, et, clignant de l'œil, se prépare à écraser son adversaire par une victorieuse annonce.

Onze heures !

Madame se sent devenir acariâtre, elle ajoute un second châle, peste mentalement contre l'infâme, et repasse dans sa tête le discours éloquent dont elle accablera le coupable. Monsieur, dont l'annonce n'a pas réussi, se dit qu'on a bien tort de dépenser son argent et sa santé hors de chez soi, plutôt que de faire honnêtement le bonheur de sa famille.

Onze heures et demie !

Messieurs, c'est l'heure ! Ce cri du cafetier désespéré retentit déjà depuis quelques instants. Monsieur qui, décidément, n'a pas de chance, joue son va-tout et s'aperçoit avec ahurissement qu'il a perdu.

Il maugrée, se lève, appelle le garçon d'une manière peu aimable, paie et s'enfuit en grommelant quelques paroles inintelligibles contre les êtres sans pudeur qui annoncent un quatorze de dames tandis qu'ils n'ont que trois dames et un valet.

Arrivé dans la rue, il est saisi par le froid, il tousse et n'en maugrée que mieux. Chemin faisant, une foule de réflexions se présentent à son imagination.

Et tout d'abord, pourquoi quitter un bon logis, bien confortable, un fauteuil douillet, un livre charmant, pour aller de gaité de cœur s'entasser dans un bouge empesté, où des malotrus fument de mauvais cigares, où des gens mals pensants émettent, sans aucun égard, des opinions politiques ou religieuses diamétralement opposées aux vôtres ! Pourquoi, je vous le demande !

Pour abandonner une femme aimable..... Ici, l'époux fautif, qui au fond, dans son *med culpâ*, cherchait uniquement une excuse, saisit cette branche de salut avec la frénésie d'un naufragé.

« Est-elle vraiment aimable ? Et s'il elle l'était tant que cela, est-ce que je chercherais avidement toutes les occasions de la fuir ? Je ne dirai pas précisément qu'elle me rend la vie dure; mais il y a une foule de petites tracasseries, de petits riens, dont le monde ne s'aperçoit pas, et qui tuent leur homme à coups d'épingles. »

Ici, Monsieur s'aperçoit qu'il est à sa porte; il introduit son passe-partout et monte son escalier, en se composant une figure digne et résignée, qu'il compare dans son for intérieur à celle d'une victime intelligente qui pardonne à son bourreau, mais qui tient aussi à lui montrer sa supériorité.

Cependant l'imagination de Madame a trotté. Depuis onze heures, un vague soupçon a commencé à s'infiltrer dans son esprit. Les cafés se ferment; ce n'est pas là qu'il a pu rester si tard. Ah ! Monsieur ! après deux ans de mariage, vous en êtes réduit à des bassesses pareilles. Vous prétextez

le siège de Bilbao, vous osez avouer à votre femme, à moi, que vous voulez sortir le soir; vous n'avez pas honte de vous targuer du vice d'ivrognerie pour couvrir le crime de la débauche. On vous en donnera du dégagement de Bilbao!...

La soupe au lait monte, monte, monte, et l'époux rentre, après s'être recueilli un instant au corridor, afin de perfectionner la figure ci-dessus esquissée.

Tableau!

Explication est.... ma foi, je ne sais pas si vous êtes comme moi, mais plus j'avance dans ma discussion, et plus je m'aperçois que j'ai parfaitement tort.

En effet, en commençant, je voulais prouver que les rentrées tardives causaient la ruine des ménages, occasionnaient des disputes, amenaient la discorde; maintenant qu'il s'agit de conclure, je vous le demande, franchement, comment la querelle doit-elle finir entre deux époux qui au fond s'aiment et qu'en somme sont de bons enfants.

Il n'y a pas moyen de finir autrement que par un bon baiser, ou même deux, appliqués d'autant plus énergiquement, que chacune des deux parties a une peur horrible de se brouiller avec son adversaire.

Conclusion : Les rentrées tardives, c'est comme la vertu ; il en faut, mais pas trop. K.



A propos de l'exposition de peinture qui vient de s'ouvrir à Lausanne, voici une petite anecdote :

Une femme du monde très jeune, charmante de tous points et que nous ne pourrions sans indiscretion vous nommer, car nous ne voulons point aggraver son ennui, avait mis à exécution une intention bien louable, celle d'offrir à son mari sa gracieuse image reproduite avec tous ses avantages.

Voulant lui faire une surprise, elle se rendait chaque jour incognito chez un de nos peintres, où elle posait en toilette de bal, c'est-à-dire décolletée... juste autant qu'on le fait aujourd'hui, ce qui n'est pas peu dire.

Enfin le portrait s'acheva, à la grande joie de la jeune épouse qui se montra tout à fait satisfaite.

Un matin donc, elle plaça sous les yeux de son mari les traits qu'il disait tant chérir.

Au premier moment le jeune homme tomba dans l'extase. Il était ravi. Voilà bien ces cheveux d'ébène qui encadrent, souples et ondoyants, cette fine tête aristocratique. Tels sont bien ces grands yeux bleus bordés de longs cils noirs, sur lesquels les sourcils se dessinent en arcs d'une hardiesse exquisite. Et ce nez légèrement courbé, comme il respire à l'aise!... et cette bouche... ces lèvres de pourpre! ne frémissent-elles point, tout comme s'il allait y cueillir le tendre baiser si souvent accordé!

Il n'est pas d'éloge à l'adresse du peintre qui ne sorte avec profusion de son cœur enchanté.

Tout à coup, l'enthousiasme s'arrête, notre homme pâlit et reste cloué sur place. Sa femme le regarde ; il avait les yeux fixés sur les épaules, sur la gorge de la dame du portrait.

Madame X frémit elle-même et se livre à diverses suppositions : l'aurait-on faite bossue ? sa position, modelée sur celle de la Vénus antique, serait-elle étranglée par une mauvaise disposition des lignes ? etc., etc. Que se passe-t-il donc dans la tête de son mari ? Elle n'ose lui parler, elle l'interroge d'un regard anxieux. Il pâlit davantage.

Qu'éprouvait donc ce jeune mari, adorateur passionné d'une créature qu'il savait aussi pure que belle?... Il était devenu horriblement jaloux en songeant que, pour avoir obtenu cette perfection de lignes, cette exactitude de détails, cette justesse de coloris, l'artiste avait dû, pendant de longues heures et de nombreuses journées, attacher ses yeux profanes sur ces contours charmants. Le regard furtif d'un indiscret, passe encore ; mais vivre de sa vie, à lui ; boire, par un côté, à la coupe de ses délices, pénétrer les secrets dont son amour a seul le droit de disposer, cette pensée était par trop intolérable ! Aussi, le voilà tout à coup qui s'écrie dans son dépit : cela n'est pas ressemblant. La jeune femme tout émue le regarde avec anxiété et une larme humecte sa paupière. Le cruel amant ne s'en aperçoit même pas. Tout entier à sa jalousie, il poursuit son œuvre de cruauté en refusant le cadeau et en ordonnant à sa femme de le rendre immédiatement au peintre.

Naturellement l'artiste, qui a fait ce travail en toute conscience, ne peut accepter cette injure. Affirmant que la ressemblance est parfaite, et ne pouvant obtenir aucune satisfaction de ses clients, qui lui refusent tout paiement, il va leur intenter un procès.

La question sera donc de savoir si le portrait est ou n'est pas ressemblant.

Le juge ou les experts chargés de prononcer ne se trouveront pas mal embarrassés, car, malgré tout le plaisir qu'ils pourraient éprouver en procédant à la comparaison du tableau et de son modèle en toilette de bal, ils ne peuvent guère l'exiger, car cette situation, fort alléchante pour eux, ne peut être acceptée par une femme du monde. Nous ferons cependant notre possible pour connaître la décision qui interviendra.

L. MONNET.

La livraison de mai de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE ET REVUE SUISSE, paraissant à Lausanne, contient les articles suivants : I. Une épopee philosophique, par M. Eugène Rambert. — II. Le Robinson de la Tène. Nouvelle, par M. Louis Favré. (Cinquième partie.) — III. Des droits de la femme. — IV. La situation juridique de la femme d'après les lois de l'Inde et de la Chine, par M. Ernest Lehr. — V. Lettres inédites de la princesse palatine, duchesse d'Orléans, 1687-1705, par M. Jules Chavannes. (Seconde et dernière partie.) — VI. Scènes de la vie militaire en Italie. — Le conscrit, de M. Edmond de Amicis. — VII. Chronique littéraire de Paris. — VIII. Chronique italienne. — IX. Chronique politique. — XI. BULLETIN LITTÉRAIRE ET BIBLIOGRAPHIQUE.

Bureau chez Georges Bridel, place de la Louve,
à Lausanne.